



# Les formations professionnelles

du secteur social,  
médico-social & de l'ESS

édition  
2026



**erts**  
ardeqaf

# Se former à un métier ou à une fonction

FORMATIONS			 Théorique Pratique
DE <sup>(1)</sup> <b>Assistant de Service Social *</b>	OLIVET	Sept. 2026 à mai 2029	Th. : 1740 h Pr. : 1820 h
DE <sup>(1)</sup> <b>Éducateur de Jeunes Enfants *</b>	OLIVET	Sept. 2026 à mai 2029	Th. : 1500 h Pr. : 2100 h
DE <sup>(1)</sup> <b>Éducateur Spécialisé *</b>	OLIVET BOURGES	Sept. 2026 à mai 2029	Th. : 1450 h Pr. : 2100 h
DE <sup>(1)</sup> <b>Éducateur Technique Spécialisé *</b>	OLIVET	Sept. 2026 à mai 2029	Th. : 1200 h Pr. : 1960 h
● DE <sup>(1)</sup> <b>Moniteur Éducateur</b>	OLIVET BOURGES CHARTRES	Sept. 2026 à avril 2028	Th. : 950 h Pr. : 1050 h
CNC <sup>(2)</sup> <b>Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs</b>	OLIVET	Déc. 2025 à déc. 2026	Th. : 300 h Pr. : 350 h
● CQP <sup>(3)</sup> <b>Surveillant de Nuit</b>	OLIVET	Mai 2027 à mai 2027	Th. : 266 h Pr. : 2 à 6 sem.
CC <sup>(4)</sup> <b>Référent de parcours</b>	OLIVET	Avril 2026 à déc. 2026	Th. : 147 h Pr. : 245 h
● T <sup>(6)</sup> <b>Moniteur d'Atelier</b>	OLIVET	Mars 2026 à avril 2027	Th. : 441 h Pr. : 105 h
● DE <sup>(1)</sup> <b>Accompagnant Éducatif &amp; Social</b>	OLIVET CHARTRES BOURGES MONTARGIS	Mars 2026 à avril 2027	Th. : 567 h Pr. : 840 h
	DREUX	Nov. 2025 à nov. 2026	
● TP <sup>(5)</sup> <b>Assistant de Vie aux Familles</b>	OLIVET	Entrées / sorties permanentes par CCP <sup>(8)</sup>	
<b>Assistant de Soins en Gériatrie</b>	OLIVET	Sept. 2026 à juin 2027	Th. : 140 h
CC <sup>(5)</sup> <b>Intervenir auprès de personnes avec TSA</b>	OLIVET	Oct. 2026 à mars 2027	Th. : 112 h
● CA <sup>(7)</sup> <b>Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale - CAFERUIS</b>	OLIVET	Sept. 2026 à juin 2028	Th. : 400 h Pr. : 420 h
● T <sup>(6)</sup> <b>Dirigeant d'Entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire</b>	OLIVET	Nov. 2025 à mai 2027	Th. : 441 h Pr. : 105 h

FORMATIONS TUTORALES (2 sessions par an ou sur demande en intra)	
Maître d'apprentissage / Tuteur - <b>Formation</b>	6 jours
Maître d'apprentissage / Tuteur - <b>Certification</b> du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion	1 ou 2 jours

● **Formation accessible par bloc de compétences**

\* Volume horaire sous réserve de la réforme 2026

(1) Diplôme d'État

(2) Certificat National de Compétences

(3) Certificat de Qualification Professionnelle

(4) Certificat de Compétences

(5) Titre Professionnel

(6) Titre

(7) Certificat d'Aptitude

(8) Certificat de Compétences Professionnelles

# Les formations continues

Sur mesure & à votre demande, dans vos structures ou à l'erts

FORMATIONS	
<b>MIEUX TRAVAILLER EN ÉQUIPE</b>	
• Accueil et intégration des salariés	2 jours
• Le travail d'équipe	2 jours
• Gestion des conflits au sein d'une équipe pluriprofessionnelle	2 jours
<b>OSER LE NUMÉRIQUE</b>	
• Les outils numériques	2 jours
• Bien-être numérique	1 jour
<b>INCLUSION ET DIVERSITÉ</b>	
• L'inclusion des personnes en situation de handicap	2 jours
• Troubles et déficiences chez les enfants	2 jours
• Les troubles DYS	1 jour
• L'identité de genre	2 jours
• Comprendre les enjeux des risques psychosociaux	2 jours
<b>ACCOMPAGNER DES PERSONNES AVEC LES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME</b>	
• Les fondamentaux de l'autisme	2 à 3 jours
• Initiation aux outils de communication (PECS, ABA, MAKATON)	2 jours
<b>INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE</b>	
• Avoir la bonne posture professionnelle	2 jours
• Avoir les clés pour être recruté	3 jours
• Se parler, se comprendre, écrire au travail	2 jours
<b>COMMUNICATIONS ACCESSIBLES ET PROFESSIONNELLES</b>	
• FALC : Facile À Lire et À Comprendre	2 jours
• Conduire des entretiens d'explicitation	2 à 3 jours
• Les écrits professionnels	2 à 3 jours
<b>ENFANCE</b>	
• Adapter sa communication avec l'enfant	Séance de 2 h ou 2 h 30
• Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille	3 jours
• Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel	6 à 8 séances de 3 h
• Construire son projet d'accueil	2 jours
• Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien	2 jours
• Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces	3 jours
• Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant	2 à 3 jours
• Communication bienveillante	2 jours
• Accompagner les parents dans leur rôle et les soutenir dans leurs difficultés	3 jours

<b>FAIRE ÉVOLUER SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES</b>	
• Analyse de la pratique professionnelle	Séance de 2 h ou 2 h30
• La médiation par l'accès à la culture	3 jours
• Ateliers de co-développement professionnel	6 à 8 séances de 3 h
• L'accompagnement éducatif à domicile	2 jours
• La bientraitance	2 jours
• Prévention de la violence	3 jours
• Gestion de l'agressivité et techniques de contention douce	2 à 3 jours
• Coordination de parcours	2 jours
• Veille professionnelle	3 jours
• Innovation sociale	2 jours
• Un professionnel en criminologie	3 jours
• La réinsertion des personnes placées sous main de justice (PPSMJ)	2 jours
• Approche de la justice restaurative	1 jour
<b>PRÉVENTION - SECOURS - SANTÉ - SÉCURITÉ</b>	
• SST (Sauveteur Secouriste du Travail)	14 h
• MAC SST : Maintien des acquis et des connaissances SST	7 h
• Secours adapté pour les personnes en situation de handicap ou autre public	Sur mesure
• EPI : Équipier de première intervention	7 h
• HACCP : Hygiène et sécurité alimentaire	14 h
• AP ASD : Acteur prévention du secteur de l'aide et du soin à domicile	21 h
• MAC AP ASD : Maintien des acquis et des connaissances AP ASD	7 h
• PSSM : Premiers secours en santé mentale (standard et jeunes)	14 h
• Prévention des troubles Musculo squelettiques	Sur mesure
• Prévention des risques psychosociaux	Sur mesure
• Accompagnement à la rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)	Sur mesure
<b>AIDE À LA PERSONNE - AIDE À DOMICILE</b>	
• Maladies neurodégénératives (Parkinson/Alzheimer, ou maladies assimilées)	1 à 3 jours
• Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer	1 à 3 jours
• Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier	1 à 3 jours
• La transmission / les écrits professionnels	1 jour
• Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas	1 à 3 jours
• Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas	1 à 3 jours
• Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés	1 à 4 jours
• Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés	1 à 2 jours
• Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage	1 à 5 jours
• Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social	1 à 3 jours
• Adapter son intervention à la personne en situation de handicap	1 à 3 jours
• Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant	1 à 3 jours
• Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant	1 à 3 jours
• Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités	1 à 3 jours

# VAE VALIDATION D'ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

## • Espace de Validation des Acquis (EVA) :

Etude et Accompagnement personnalisé : confirmation du projet de VAE et du diplôme visé, accompagnement à la recevabilité, étude des financements.

## • Entretien avec un Architecte Accompagnateur de Parcours :

Co-rédaction du dossier de faisabilité et co-construction du parcours VAE.

## • Accompagnement à la rédaction du livret 2 VAE pour les salariés du secteur public, du secteur privé et les demandeurs d'emploi (parcours individualisé) : séances individuelles et/ou collectives.



## BILAN de compétences

### Le bilan de compétences permet à toute personne :

- d'analyser ses possibilités d'évolution professionnelle et de déterminer un projet.
- de faire le point sur ses compétences transférables en vue d'une reconversion.
- d'organiser ses priorités professionnelles.

### Pour la structure, cela peut aussi être l'occasion :

- de mieux organiser la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- de favoriser la gestion des carrières et la mobilité professionnelle.

**Parcours de 24 heures** réparties sur **7 à 8 séances** après un **entretien** avec un conseiller bilan pour définir les besoins.

## Comment financer une formation ?

### POUR LES SALARIÉS (INDIVIDUELS OU EN GROUPE) :

- Compte Personnel de Formation : CPF autonome (mobilisé directement par la personne) et CPF co-construit avec l'employeur (abondement)
- Projet de Transition Professionnelle (PTP) pour les reconversions
- Contrat de professionnalisation\*
- Contrat d'apprentissage\*
- Dispositif Pro-A\* : requalification via l'alternance
- Plan de développement des compétences (employeur)

### POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI :

- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Aides de France Travail (AIF, POEI...)
- Financements régionaux
- Aides spécifiques selon la situation

## BESOIN D'AIDE pour y voir plus clair ?

L'ERTS met à votre disposition une équipe dédiée à l'ingénierie financière de la formation.

Nous vous conseillons sur les solutions les mieux adaptées à votre profil et vous accompagnons pour bâtir un projet sur mesure.

### Contactez-nous !

02 38 69 17 45  
contact.formations@erts-olivet.org

SIRET : 489 270 017 000 10  
N° déclaration d'activité : 24 45 0236 8 45

\*pour les formations éligibles



# OLIVET BOURGES CHARTRES

et toute la région  
Centre-Val de Loire



REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes:  
• Actions de formation  
• Bilans de compétences  
• Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE)  
• Actions de formation par apprentissage



erts  
ardeqaf

école  
régionale  
du travail  
social



02 38 69 17 45  
contact.formations@erts-olivet.org

www.erts-olivet.org  
2032 rue du Général de Gaulle  
CS 60002 - 45166 Olivet Cedex

